



# ESCAPADES EN GROUPES 2026

Excursions • Séjours • Visites



# Une destination secrète aux portes du Grand Ouest

Le territoire de Mayenne Communauté est riche d'un patrimoine unique et authentique. Au programme, grands espaces et villages de caractère pour un séjour grandeur nature et tout un panel d'activités dans des lieux privilégiés.

## MAYENNE, EN MAYENNE AU BORD DE LA MAYENNE

3h de Paris

1h20 du Mont Saint Michel

30min de Laval

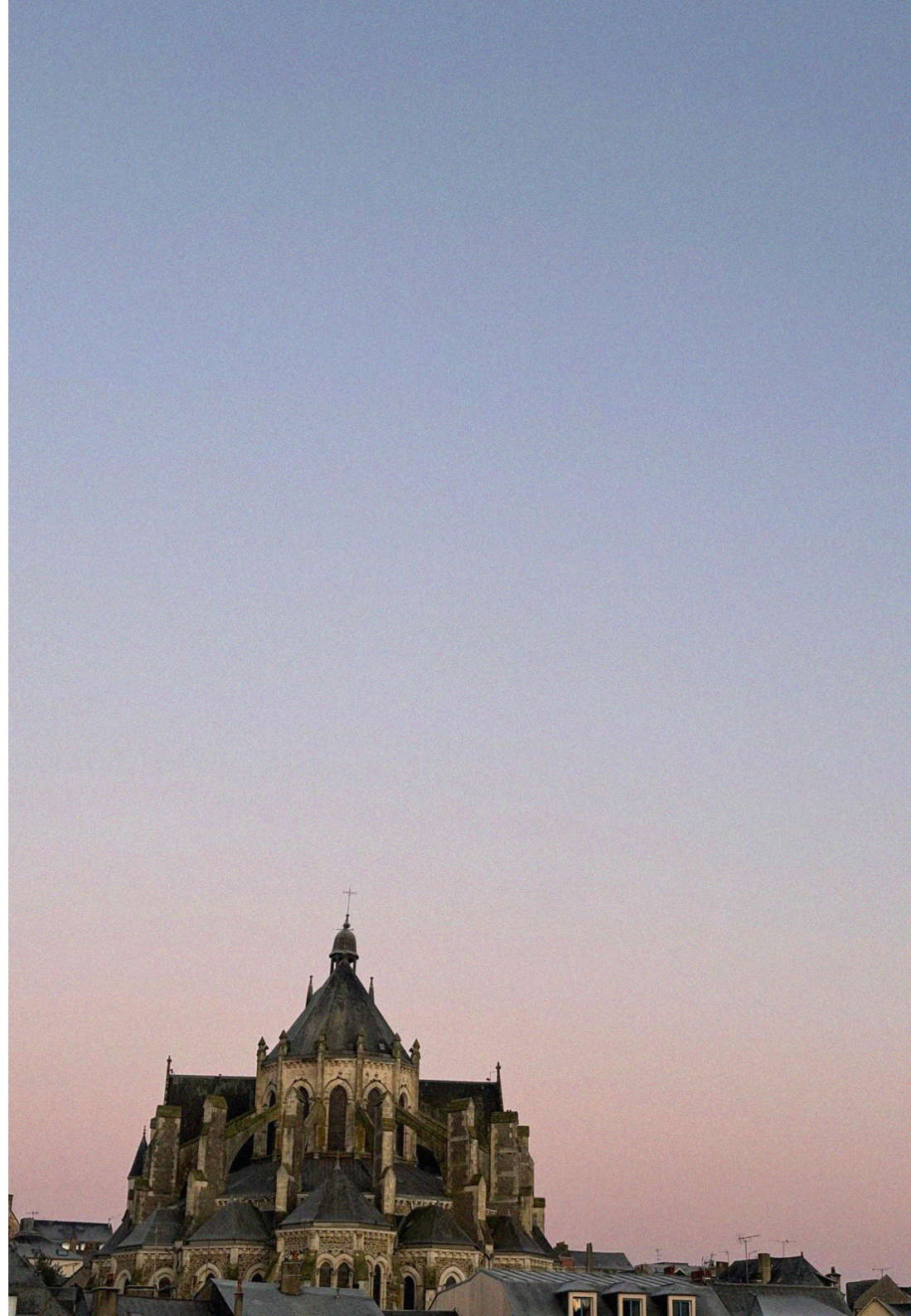
1,71 vaches / habitant

280 châteaux

+300km de voies vertes

3 428km de haies bocagères

Territoire 100% préservé





# L'OFFICE DE TOURISME VOUS ACCOMPAGNE

## et vous guide dans l'organisation de votre escapade

- Une équipe qui connaît son territoire, ses offres et ses possibilités !
- Nous vous proposons des séjours et des activités sur-mesure pour répondre à vos souhaits et attentes.
- Des découvertes et des visites exclusives grâce à nos partenariats privilégiés
- Une interlocutrice unique qui vous accompagne dans l'organisation de votre séjour

**Notre office de tourisme est à votre écoute pour organiser des séjours sur-mesure, adaptés à vos besoins & demandes spécifiques.**

En fonction de vos souhaits, nous vous proposons plusieurs formules pour vous organiser une expérience inhabituelle et réjouissante.  
Que ce soit pour un séjour en groupe sur plusieurs jours ou une escapade plus courte, nous nous adaptons à vos attentes pour vous faire découvrir les richesses de notre territoire.

**Notre objectif : vous faire passer un moment agréable en Mayenne !**





# Sommaire

Nos incontournables p.5

À la carte p.8

Les journées Patrimoine p.15

Les journées Savoir-faire p.17

Les journées Nature p.21

Ateliers & Activités p.23

Les séjours sur-mesure p.24

Restaurants & hébergements p.25

Produits locaux p.28

## LÉGENDE :



Lieu de RDV



Période de validité



Durée de la prestation



Capacité de personnes max

# VISITE GUIDÉE DE FONTAINE DANIEL & TOILES DE MAYENNE

Visite guidée de Fontaine-Daniel : découverte du village de charme et de l'ancienne abbaye cistercienne : cloître et remarquable cellier du 13<sup>e</sup> siècle.  
Visite des ateliers de la Manufacture « Toiles de Mayenne » créée en 1806 et labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant.  
Temps libre à la boutique Toiles de Mayenne.

FORFAIT GROUPE  
À PARTIR DE 300€ TTC

DISPONIBLE  
À PARTIR DU  
PRINTEMPS  
2026

📍 Place de l'Ondine - Fontaine-Daniel  
53100 Saint-Georges-Buttavent  
Stationnement : Parking en haut de la ruelle  
Sensitive - Fontaine-Daniel

📅 Toute l'année

🕒 Durée : 2h30

👥 Capacité : 20 personnes



# VISITE DU MUSÉE DU CHÂTEAU DE MAYENNE

## OPTION : GOÛTER OU APÉRO MÉDIÉVAL

Découverte du palais carolingien le mieux conservé d'Europe et du musée interactif aux collections rares et exceptionnelles !  
Dégustation de gourmandises salées ou sucrées accompagnées d'une boisson d'inspiration médiévale.

📍 Musée du château - Place Juhel - 53100 Mayenne  
Stationnement : Parking du château - Quai de la République - 53100 Mayenne

📅 Toute l'année

🕒 Durée : 1h30

👥 Capacité : 50 personnes

À PARTIR DE 5€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



# LASSAY LES CHÂTEAUX, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

## Visite guidée

Accompagnés d'un guide-conférencier du Pays d'Art et d'Histoire Coëvrons-Mayenne, visite de la Petite Cité de Caractère dont le bourg actuel s'est développé à partir du 13<sup>e</sup> siècle tout au long du ruisseau qui porte son nom. Déambulation dans les ruelles de la Cité à la découverte du patrimoine bâti, de la chapelle Notre-Dame-du-Rocher datant du Moyen-Âge à l'église Saint-Fraimbault du 19<sup>e</sup> siècle, en passant par le jardin d'inspiration médiéval.



Place du Boële - 53110 Lassay-les-Châteaux  
Stationnement : Rue de Couterne - 53110 Lassay-les-Châteaux  
Dépose possible à proximité du lieu de rdv



Toute l'année



Durée : 1h30



Capacité : 40 personnes

À PARTIR DE 3,50€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



# VILLE DE MAYENNE

## Visite guidée

Accompagnés d'un guide-conférencier du Pays d'Art et d'Histoire Coëvrons-Mayenne, découverte de la ville de Mayenne ses monuments emblématiques et leur histoire : le palais carolingien, le chemin de pèlerinage, la basilique Notre-Dames-des-Miracles, les places Cheverus et Hercé et leurs hôtels particuliers.

 Lieu de rdv : La Cale, Quai waiblingen - 53100 Mayenne  
Stationnement : Parking du château, Quai de la république, Mayenne

 Toute l'année

 Durée : 1h30

 Capacité : 40 personnes

À PARTIR DE 3,50€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



# FONTAINE DANIEL, VILLAGE DE CARACTÈRE

## Visite guidée

Visite guidée de Fontaine-Daniel, village atypique édifié autour de la Manufacture "Toiles de Mayenne" implantée depuis 1806. Découverte de l'ancienne abbaye cistercienne datant du 13ème siècle : visite du cloître et du cellier, remarquable salle voûtée en pierres. Visite de la Chapelle Saint-Michel, déambulation dans les rues du village et dans les jardins ouvriers.

Temps libre à la boutique Toiles de Mayenne.

 Place de l'Ondine, Fontaine-Daniel, 53100 St Georges-Buttavent  
Stationnement : Parking en haut de la ruelle Sensitive

 Toute l'année

 Durée : 1h30 (hors boutique)

 Capacité : 40 personnes

À PARTIR DE 10,50€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes

# CHÂTEAU DE LASSAY LES CHÂTEAUX, Visite guidée

Le château de Lassay a traversé les siècles sans modifications notoires. Il est donc un exemple exceptionnel d'architecture militaire du XV<sup>e</sup> siècle, homogène et encore intacte.

Découverte du fonctionnement d'une garnison militaire du XV<sup>e</sup> siècle, des salles meublées : chambre à coucher, salle d'armes, cuisine avec son curieux potager en granit et une belle collection de cuivres anciens...

Aux première et dernière visites de la journée, expérience rare, le public est invité à manœuvrer le pont-levis.



Place du Boële - 53110 Lassay-les-Châteaux

Stationnement : Rue de Couterne

Dépose possible à proximité du lieu de rdv



Toute l'année



Durée : 1h



Capacité : 50 personnes - Possibilité de scinder le groupe en 2 en alternance avec la visite de Lassay-les-Châteaux

À PARTIR DE 6,50€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



# JUBLAINS, SITE GALLO ROMAIN

## Visite guidée

Un site archéologique exceptionnel à découvrir, considéré comme le plus grand et le meilleur témoignage de l'époque gallo-romaine du Grand Ouest.

Préservés par le temps, les vestiges du sanctuaire monumental, des thermes, du théâtre et du grand complexe fortifié en marge de la ville antique s'offrent au regard et à la curiosité du visiteur.

 Musée départemental d'archéologie - 13 rue de la Libération  
53160 Jublains / Stationnement : parking du Musée

 février à avril et octobre à décembre

 Durée : 2h

 Capacité : 40 personnes

À PARTIR DE 4€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



# LA VIGIE, MÉMORIAL DES DÉPORTÉS

Ce lieu unique dans la région transmet dans une scénographie sobre et sereine : la mémoire des déportés du département de la Mayenne, patrimoine immatériel et local.

 La Vigie, Mémorial des Déportés de la Mayenne - 23 rue Ambroise de Loré - 53100 Mayenne / Stationnement : Parking du château - Quai de la république - 53100 Mayenne (dépose minute devant le Mémorial)

 Toute l'année

 Durée : 1h30 à 2h

 Capacité : 30 personnes

À PARTIR DE 5€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



# MONASTÈRE DE BOIS SALAIR

## Visite guidée

La communauté monastique orthodoxe de la Nativité de la Mère de Dieu est installée au cœur de la forêt de Bois-Salair, à proximité du village de Fontaine-Daniel. En compagnie de Sœur Nectaria, découverte de l'atelier de cierges et de bougies décoratives, le jardin des simples et l'utilisation des plantes (produits cosmétiques, tisanes et sirops) ainsi que la chapelle et son iconographie.

À PARTIR DE 6€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes

 RDV : Monastère de Bois Salair - D104 - Lieu-dit Fontaine-Daniel  
53100 Saint-Georges-Buttavent

 Toute l'année

 Durée : 1h30

 Capacité : 30 personnes



# DOMAINE DE LA DURETIÈRE, EXPLOITATION CIDRICOLE

Aurore et Josselin Le Royer vous reçoivent au cœur de leur domaine. Une visite pour tout savoir de la récolte des fruits à la mise en bouteille, en passant par la fabrication. Puis partage d'un moment convivial avec les producteurs autour d'une dégustation.



Accueil de la boutique - La Duretière - 53110 Lassay-les-Châteaux  
Stationnement : sur place



Avril à septembre

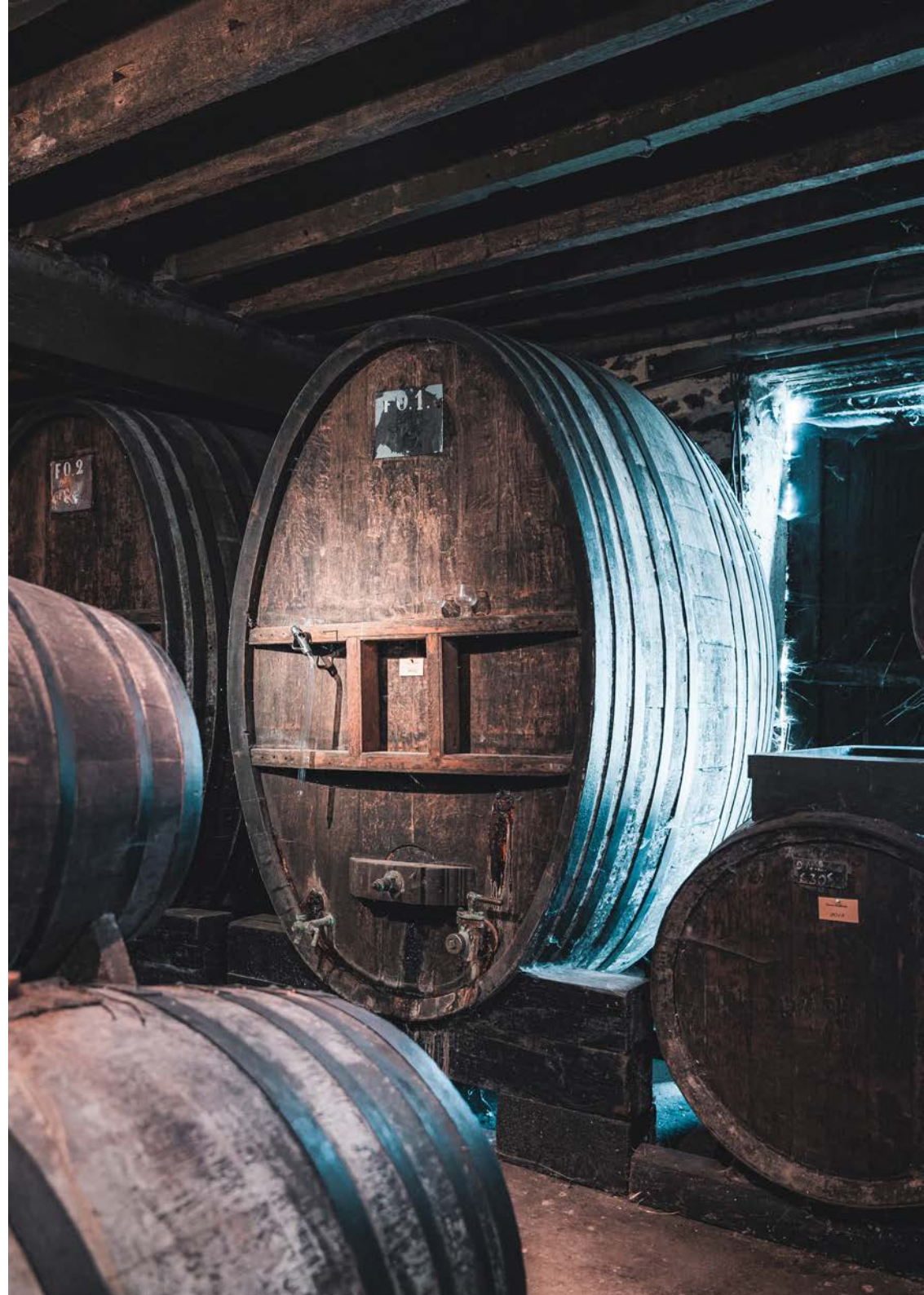


Durée : 1h30



Capacité : 50 personnes

À PARTIR DE 5€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



# LA CITÉ DU LAIT

## Visite & ateliers

Idéale pour une expérience culturelle et gourmande à plusieurs, la Cité du Lait à Laval vous accueille pour :

• **UNE VISITE GUIDÉE** : Immergez-vous d'abord dans l'ancienne laiterie des années 1950 : elle vous raconte la mutation d'une activité rurale en une industrie de pointe. Les collections permanentes et les séquences audiovisuelles de l'espace scénographique vous permettent de comprendre l'évolution des techniques laitières. Partez à la découverte des pièces de collection mettant en valeur les professions et les savoir-faire de la filière laitière. La visite guidée se conclue par une dégustation de fromages.

Capacité : minimum 8 pers. • 2h • à partir de 9€ TTC/pers

• **UN ATELIER DE LA CRÈME À LA TARTINE** : Par équipe, façonnez votre beurre en baratte comme un vrai maître beurrier. À l'aide d'ingrédients aromatiques, mélangez les couleurs, expérimentez les textures, jouez avec les arômes et les saveurs... Place à l'artiste qui sommeille en vous. Prenez plaisir à déguster, découvrir et partager les accords de saveurs imaginés par chacun autour d'un verre.

Capacité : 8 à 20 pers. • 1h30 • à partir de 12€ TTC/pers

• **UNE ANIMATION, LE CLUEADO GÉANT** : Un jeu d'enquête policière grandeur nature qui invite les détectives d'un jour à résoudre un mystère. Découvrez le musée de manière inattendue et surprenante grâce à ce jeu grandeur nature

Capacité : 20 à 100 pers. • 1h30 • à partir de 15€ TTC/pers



Cité du lait, 18 rue Adolphe Beck 53000 Laval  
Stationnement : sur place



de février à décembre, en semaine

# ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS SOUS L'ÉCORCE

Alain Legros, sculpteur à Lassay-les-Châteaux, vous accueille dans son atelier. Découvrez son univers à travers ses œuvres d'art. Il taille, fend, évide, étreint et polit l'arbre pour donner naissance à des personnages libérés de leurs racines, suspendus entre ciel et terre.

Vous pourrez visiter la salle d'exposition, l'atelier avec une démonstration sur une sculpture en cours, explorer les essences de bois utilisées ainsi que les techniques employées.



Atelier de sculpture, 6 rue du Château 53110 Lassay-les-Châteaux

Stationnement : parking public à 500m



Toute l'année



Durée : environ 1h



Capacité : 10 à 30 personnes

À PARTIR DE 5€ TTC / PERS



# JOURNÉE AU FIL DU TEMPS

## MATINÉE

### VISITE GUIDÉE DE FONTAINE-DANIEL, VILLAGE DE CARACTÈRE

Visite guidée de Fontaine-Daniel, village atypique édifié autour de la Manufacture "Toiles de Mayenne" implantée depuis 1806.

Découverte de l'ancienne abbaye cistercienne datant du 13ème siècle : visite du cloître et du cellier, remarquable salle voûtée en pierres. Visite de la Chapelle Saint-Michel, déambulation dans les rues du villages et dans les jardins ouvriers.

### DÉJEUNER AU RESTAURANT

## APRÈS MIDI

### VISITE DU MUSÉE DU CHÂTEAU DE MAYENNE & GOÛTER OU APERITIF MÉDIÉVAL

Découverte du palais carolingien le mieux conservé d'Europe et du musée interactif aux collections rares et exceptionnelles !

Dégustation de gourmandises sucrées inspirées de recettes du Moyen-Âge, accompagnées d'une boisson d'inspiration médiévale.

### PARCOURS HISTORIQUE & TOURISTIQUE

En autonomie, découvrez le patrimoine caché de la ville, baladez vous dans les jolies rues de Mayenne.

À PARTIR DE 56,50€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes

 de mai à septembre

 Capacité : 40 personnes



# UNE JOURNÉE À LASSAY LES CHÂTEAUX

À PARTIR DE 52,80€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes

 de avril à septembre

 Capacité : 40 personnes

MATINÉE

## VISITE DE LASSAY LES CHÂTEAUX, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

Accompagnés d'un guide-conférencier du Pays d'Art et d'Histoire Coëvrons-Mayenne, visite de la Petite Cité de Caractère dont le bourg actuel s'est développé à partir du 13e siècle tout au long du ruisseau qui porte son nom. Déambulation dans les ruelles de la Cité à la découverte du patrimoine bâti, de la chapelle Notre-Dame-du-Rocher datant du Moyen-Âge à l'église Saint-Fraimbault du 19e siècle, en passant par le jardin d'inspiration médiéval.

## DÉJEUNER AU RESTAURANT

APRÈS  
MIDI

## VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE LASSAY

Le château de Lassay a traversé les siècles sans modifications notoires. Il est donc un exemple exceptionnel d'architecture militaire du XV<sup>e</sup> siècle, homogène et encore intacte.

Découverte du fonctionnement d'une garnison militaire du XV<sup>e</sup> siècle, des salles meublées : chambre à coucher, salle d'armes, cuisine en granit et une belle collection de cuivres anciens...

## VISITE DU DOMAINE DE LA DURETIÈRE, EXPLOITATION CIDRICOLE

Aurore et Josselin Le Royer vous reçoivent au cœur de leur domaine. Une visite pour tout savoir de la récolte des fruits à la mise en bouteille, en passant par la fabrication. Puis partage d'un moment convivial avec les producteurs autour d'une dégustation.



# JOURNÉE SAVOIR-FAIRE & DÉCOUVERTES

## MATINÉE

### VISITE DE LA CITÉ DU LAIT À LAVAL

Immersion dans l'ancienne laiterie des années 1950 qui relate la mutation d'une activité rurale en une industrie de pointe. Découverte de l'évolution des techniques laitières à travers les collections permanentes et les séquences audiovisuelles de l'espace scénographique. Plongée dans l'univers des pièces de collection mettant en valeur les professions et les savoir-faire de la filière laitière. Puis découverte de l'histoire de Lactalis, entreprise familiale, témoin et acteur de l'évolution de l'industrie laitière.

### DÉJEUNER AU RESTAURANT

## APRÈS MIDI

### VISITE GUIDÉE DE FONTAINE DANIEL

Visite guidée de Fontaine-Daniel, village atypique édifié autour de la Manufacture "Toiles de Mayenne" implantée depuis 1806.

Découverte de l'ancienne abbaye cistercienne datant du 13ème siècle : visite du cloître et du cellier, remarquable salle voûtée en pierres. Visite de la Chapelle Saint-Michel, déambulation dans les rues du village et dans les jardins ouvriers.

À PARTIR DE 59,50€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



Toute l'année



Capacité : 40 personnes



# JOURNÉE PLAISIR FROMAGER & PATRIMOINE

À PARTIR DE 53,20€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes

 Toute l'année - le mardi ou le jeudi

 Capacité : 25 personnes

MATINÉE

## VISITE DE LA FROMAGERIE VAUBERNIER

Découverte de la fabrication de l'historique Camembert "Bons Mayennais". Depuis plus de 100 ans, la fromagerie est implantée au cœur de la campagne mayennaise à Martigné-sur-Mayenne.

De la collecte à l'emballage, découverte de toutes les étapes de fabrication des célèbres camemberts et autres fromages à pâte molle. Dégustation de fromages.

## DÉJEUNER AU RESTAURANT

APRÈS  
MIDI

## VISITE GUIDÉE DE FONTAINE DANIEL, VILLAGE DE CARACTÈRE

Visite guidée de Fontaine-Daniel, village atypique édifié autour de la Manufacture "Toiles de Mayenne" implantée depuis 1806.

Découverte de l'ancienne abbaye cistercienne datant du 13ème siècle : visite du cloître et du cellier, remarquable salle voûtée en pierres. Visite de la Chapelle Saint-Michel, déambulation dans les rues du village et dans les jardins ouvriers.



# ENTRE TEXTILES & SPIRITUALITÉ

MATINÉE

## VISITE DE LA MANUFACTURE TOILES DE MAYENNE & DE FONTAINE DANIEL

Visite guidée de Fontaine-Daniel : découverte du village de charme et de l'ancienne abbaye cistercienne : cloître et remarquable cellier du 13è.  
Visite des ateliers de la Manufacture « Toiles de Mayenne » créée en 1806 et labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant.  
Temps libre à la boutique Toiles de Mayenne.

## DÉJEUNER AU RESTAURANT

APRÈS  
MIDI

## VISITE DU MONASTÈRE DE BOIS SALAIR

La communauté monastique orthodoxe de la Nativité de la Mère de Dieu est installée au cœur de la forêt de Bois-Salair, à proximité du village de Fontaine-Daniel. En compagnie de Sœur Nectaria, découverte de l'atelier de cierges et de bougies décoratives, le jardin des simples et l'utilisation des plantes (produits cosmétiques, tisanes et sirops) ainsi que la chapelle et son iconographie.

À PARTIR DE 55,85€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



Toute l'année - Le mardi ou le jeudi



Capacité : 20 personnes

DISPONIBLE  
À PARTIR DU  
PRINTEMPS  
2026



# JOURNÉE CIDRE & BOIS À LASSAY LES CHÂTEAUX

## MATINÉE

### VISITE DU DOMAINE DE LA DURETIÈRE, EXPLOITATION CIDRICOLE

Aurore et Josselin Le Royer vous reçoivent au cœur de leur domaine. Une visite pour tout savoir de la récolte des fruits à la mise en bouteille, en passant par la fabrication. Puis partage d'un moment convivial avec les producteurs autour d'une dégustation.

### DÉJEUNER AU RESTAURANT

## APRÈS MIDI

### DÉCOUVERTE DE L'ATELIER DE SCULPTURE «SOUS L'ÉCORCE»

Alain Legros, sculpteur à Lassay-les-Châteaux, vous accueille dans son atelier. Découvrez son univers à travers ses œuvres d'art. Il taille, fend, évide, étreint et polit l'arbre pour donner naissance à des personnages libérés de leurs racines, suspendus entre ciel et terre.

### DÉCOUVERTE DE LASSAY LES CHÂTEAUX, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE (en autonomie)

Accueil à l'Office de Tourisme, présentation de la Cité et remise de documentation. Balade dans les ruelles de la Petite Cité de caractère à la découverte du patrimoine bâti, du jardin d'inspiration médiéval, de la roseraie et des lavoirs le long du Lassay.

À PARTIR DE 47,50€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes

 Avril à septembre

 Capacité : 30 personnes



# JOURNÉE ÉVASION & PATRIMOINE À MAYENNE

## MATINÉE

### RANDONNÉE : MAYENNE, D'UNE RIVE À L'AUTRE

Au départ de l'Office de Tourisme (une des plus belle vue sur la ville !), ce circuit de 11 km vous emmènera à la découverte du patrimoine de la ville mais aussi d'une nature authentique et préservée.

*Circuit facile - 11km - À faire en autonomie - Fiche rando fournie.*

### PIQUE-NIQUE SUR LES BORDS DE LA MAYENNE, FACE AU CHÂTEAU

Pique-nique (fourni par vos soins) OU Possibilité de déjeuner au restaurant (nous consulter)

À PARTIR DE 18,50€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes



de mai à septembre



Capacité : 50 personnes

## APRÈS MIDI

### VISITE DU MUSÉE DU CHÂTEAU DE MAYENNE & GOÛTER MÉDIÉVAL

Découverte du palais carolingien le mieux conservé d'Europe et du musée interactif aux collections rares et exceptionnelles !

Dégustation de gourmandises sucrées inspirées de recettes du Moyen-Âge, accompagnées d'une boisson d'inspiration médiévale.



# LASSAY LES CHÂTEAUX, NATURE & AUTHENTIQUE

À PARTIR DE 12,20€ TTC / PERS  
sur une base de 20 personnes

 d'avril à septembre

 Capacité : 40 personnes

## MATINÉE

### RANDONNÉE : LE CIRCUIT DU RUISSEAU

Cette randonnée au départ du château de Lassay vous mènera vers le village de Niort-la-Fontaine. Le sentier vous permettra de découvrir un riche patrimoine bâti (Château de Lassay, ruines du Bois Frou, église de Niort, lavoir) mais aussi un étonnant lieu de pèlerinage en plein cœur de la campagne, une reproduction de la grotte de Lourdes au bord du ruisseau. Vous cheminerez le long ou en surplomb du ruisseau, à travers champs et autres chemins creux.  
*Circuit facile - 8,5 km - 2h40 - À faire en autonomie - Fiche rando fournie.*

### PIQUE-NIQUE AU BORD DE L'ÉTANG, AU PIED DU CHÂTEAU OU DANS LA ROSERAIE

Pique-nique (fourni par vos soins) OU Possibilité de déjeuner au restaurant (nous consulter)

## APRÈS MIDI

### VISITE DU DOMAINE DE LA DURETIÈRE, EXPLOITATION CIDRICOLE

Aurore et Josselin Le Royer vous reçoivent au cœur de leur domaine. Une visite pour tout savoir de la récolte des fruits à la mise en bouteille, en passant par la fabrication. Puis partage d'un moment convivial avec les producteurs autour d'une dégustation.

ET / OU

### VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE LASSAY

Le château de Lassay a traversé les siècles sans modifications notoires. Il est un exemple exceptionnel d'architecture militaire du XV<sup>e</sup> siècle, homogène et encore intacte.



# ATELIERS & ACTIVITÉS

Venez à la rencontre de nos artisans et artisans d'art et laissez-vous inspirer par leur savoir-faire unique.

Nos ateliers, réservés aux mini-groupes, vous offrent une immersion totale dans leur univers inspirant. Que vous soyez passionné par la mosaïque, la sculpture sur bois, les cosmétiques ou encore la cuisine, nos professionnels vous accueillent chaleureusement pour partager avec vous leurs techniques et leur passion.

Pour les amateurs de nature et de sport, notre région est riche en activités outdoor à partager en groupe ou en mini-groupe. Que vous soyez adepte de randonnées pédestres ou cyclos, d'activités nautiques ou encore d'activités plus ludiques en pleine nature comme le laser game, la course d'orientation ou la trottinette électrique tout terrain nous avons ce qu'il vous faut !

Les ateliers et activités sont disponibles uniquement sur réservation, afin de garantir une expérience personnalisée de qualité.  
Pour planifier votre séjour contactez-nous pour plus d'informations.

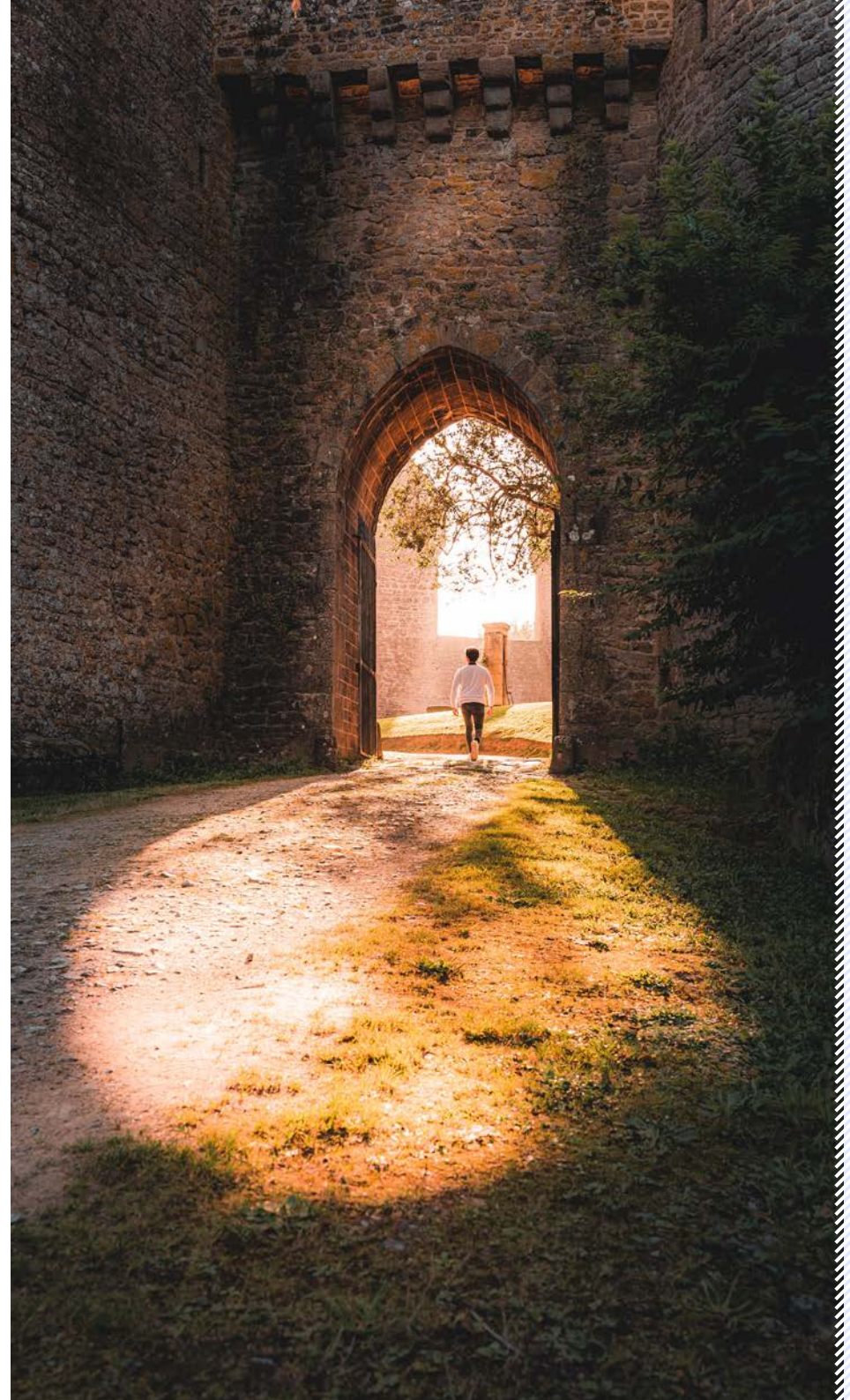


# POUR VOS ÉVÈNEMENTS

**D'ENTREPRISE, FAMILIAUX, ASSOCIATIFS, ETC.**

Nous vous proposons de vous accompagner dans l'organisation de vos événements professionnels et/ou conviviaux : séminaires, réunions, cousinades, anniversaires, assemblées générales, etc., pour en faire des événements sur-mesure 100% locaux et réjouissants.

- Privatisation du bateau promenade la Meduana
- Apéro à bord de la Méduana
- Randonnées pédestres ou à vélo
- Location et restauration dans l'un de nos établissements partenaires
- Dégustation de produits locaux
- Dégustation de fromages (vins en option)
- Dégustation de bières locales
- etc



# NOS PARTENAIRES HÔTELS, RESTAURANTS & LIEUX DE SÉMINAIRE

Découvrez notre sélection d'hébergements, de restaurants et lieux de séminaires partenaires. Nous pouvons également vous proposer d'autres établissements du territoire pour répondre à vos besoins.

## HÔTEL & RESTAURANT LE GRAND HÔTEL

\*\*\*

Le Grand Hôtel est situé en plein centre ville de Mayenne au bord de la rivière. Les chambres sont spacieuses, insonorisées et pleinement équipées. Elles disposent toutes de douches ou baignoires, WC, bureau, TV écran plat et wi-fi gratuite. L'hôtel dispose d'un bar et de salons pour un moment de détente.

Mayenne, 53100



### Apéritif Kir

- Tarte tatin d'endive et mousse saumon fumé (fumé maison)
- Ballotine de dinde aux marrons et poires, beurre de veau châtaigné
- Mille-feuilles d'ananas, sorbet ananas & gingembre

Café & Boissons (verre de vin - eau)

*Menu renouvelé chaque mois. Le chef l'adapte selon les produits de saison*

## HÔTEL & RESTAURANT LA MARJOLAINE

Le Grand Hôtel est situé en plein centre ville de Mayenne au bord de la rivière. Les chambres sont spacieuses, insonorisées et pleinement équipées. Elles disposent toutes de douches ou baignoires, WC, bureau, TV écran plat et wi-fi gratuite. L'hôtel dispose d'un bar et de salons pour un moment de détente.

Moulay, 53100



## HÔTEL LA TOUR DES ANGLAIS

A l'Hôtel La Tour des Anglais, à quelques pas du Château de Mayenne, vous découvrirez une atmosphère à la fois simple et décontractée. Les chambres sont soigneusement aménagées, la salle de réception, accessible en quelques pas, dispose d'un bar et offre une vue imprenable sur la ville et la rivière.

Mayenne, 53100



## HÔTEL \*\*\* BRIT HÔTEL

Le Brit Hotel Mayenne offre un hébergement confortable près du centre-ville, avec réception, salon-bar, restaurant, salle de séminaire, parking gratuit avec bornes de recharge, et un buffet petit-déjeuner. Le restaurant est ouvert en soirée du lundi au jeudi, et sur demande le week-end. Les chambres incluent des options doubles, twins et PMR.

Mayenne, 53100



## ABBAYE CISTERCIENNE DE FONTAINE-DANIEL

ous pouvez offrir à vos collaborateurs un cadre unique, inspirant et hors du temps. Située au cœur de la Mayenne, dans le village préservé de Fontaine-Daniel, l'abbaye cistercienne fondée au XIIIe siècle vous accueille pour vos comités de direction, vos séminaires, vos team building, vos conférences ou vos journées d'étude.

Fontaine-Daniel, 53100



## RESTAURANT BEAU RIVAGE

- Apéritif & mignardises
- Terrine du chef & confiture d'oignons
- Rôti de longe de porc stroganoff
- Nougat fruits rouges, coulis framboise

Boissons : vin blanc, vin rouge, café et eaux minérales

Moulay, 53100



## RESTAURANT Ô BAS DU BOURG

- Apéritif Kir
- Poisson selon arrivage en croûte d'herbe, crème citronnée chips d'oignons et fondue de poireaux OU Œuf basse température façon meurette, lard grillé et croutons aux beurre
- Filet mignon cuit dans un cidre fermier, confit de pomme et oignon, écrasé de pomme de terre et légumes pochés OU Suprême de volaille farcie aux champignons risotto crémeux et copeaux de tomme
- Poire pochée à la vanille et brioche façon pain perdu OUMi cuit chocolat, caramel beurre salé et glace vanille

Café & Boissons (carafe de vin - eau)

Montreuil Poulay, 53640



# PRODUITS LOCAUX MAYENNAIS

Découvrez notre boutique, lieu privilégié pour des souvenirs et des cadeaux authentiques et locaux. Nous proposons une sélection de produits 100% mayennais, qui reflètent le savoir-faire et la richesse de notre territoire.

Pour remercier vos collaborateurs, célébrer une réussite, un événement, simplement (se) faire plaisir, vous trouverez à l'Office de Tourisme des produits gourmands, culturels, utiles, esthétiques, pour toutes les occasions.





# TARIFS & MODALITÉS

## LES TARIFS AFFICHÉS COMPRENNENT :

- Les droits d'entrée dans les différents sites, musées et les visites guidées
- le déjeuner, boissons comprises
- les frais d'accompagnement et de coordination de l'Office de Tourisme

## LES TARIFS AFFICHÉS NE COMPRENNENT PAS :

- Le transport en autocar,
- les frais personnels,
- les assurances,
- les suppléments boissons et les extras hors menu,
- ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme

## À NOTER :

- Les programmes sont réalisés selon les disponibilités des différentes structures et sur réservation.
- Un supplément peut être ajouté pour toute visite le dimanche ou un jour férié.
- Selon la taille du groupe et la configuration du site, certaines visites seront proposées en alternance et en demi-groupe pour garantir la qualité des prestations.
- Nous appliquons la gratuité pour le conducteur d'autocar sur l'ensemble des prestations.
- En raison des fermetures annuelles des sites, certains programmes ne sont pas réservables toute l'année

**CONSULTER NOS CGV**



# Contactez nous !

L'Office de Tourisme de Mayenne Co vous propose ses services d'organisation.

Parce que chaque groupe est différent, nous sommes à votre écoute pour vous élaborer un programme sur mesure selon vos envies et votre budget.

[explorer@mayenneco-tourisme.fr](mailto:explorer@mayenneco-tourisme.fr)  
02 43 04 66 30

Mayenne Co Office de Tourisme  
Halte fluviale, 2 quai de Waiblingen  
53 100 MAYENNE

SIRET : 982 429 144 00016  
Immatriculation Atout France : IM053240001



# Conditions générales de vente

EPIC autorisé par immatriculation Atout France N°IM05240001

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent de plein droit à l'ensemble des prestations vendues ou offertes à la vente par l'Office de Tourisme Mayenne Co (OTMC- en cours de changement de nom : Office de Tourisme Mayenne Co) et fournies directement par lui ou par des partenaires, à destination de personnes ayant la qualité de consommateurs ou non-professionnels au sens du code de la consommation ou de voyageur, au sens du code du tourisme et ayant la capacité juridique de contracter (ci-après dénommé « le(s) Client(s) »). Elles annulent et remplacent toutes les versions précédentes de ces conditions générales de ventes et s'appliquent pour les ventes réalisées par tous circuits de distribution et de commercialisation.

## Désignation du vendeur

L'Office de Tourisme Mayenne Co est un organisme local de tourisme immatriculé au registre des opérateurs de voyages et séjours sous le numéro IM 053240001 dont le siège social se situe au 2 quai Waiblingen, 53100 MAYENNE.

Adresse mail : [bonjour@mayenneco-tourisme.fr](mailto:bonjour@mayenneco-tourisme.fr) - Téléphone : 02 43 04 19 37

Représentant : Madame Victoria DI CARLO, en sa qualité de Directrice de l'Office de Tourisme Mayenne Co.

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION - 3 Place Marcel Paul - 92000 NANTERRE

Assureur Responsabilité Civile Professionnelle : GAN ASSURANCES - Bruno JUBIN - 6 Boulevard Anatole France - 53100 MAYENNE - Contrat N° 04924347/2002. Ce contrat comporte des garanties conformes aux dispositions prévues aux articles L211-18§II et R211-35 à R211-40 du Code du Tourisme.

## Contexte de commercialisation & dispositions générales

Les Offices de Tourisme autorisés, dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peuvent assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations, de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans leur zone d'intervention. Ils facilitent la démarche du public en lui offrant un choix de prestations. Les Offices de Tourisme sont des organismes locaux de tourisme, mis à la disposition des prestataires qui n'en sont pas membres et qui ont passé, avec eux, une convention (de commercialisation).

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter du 01/09/2024 et sont applicables sauf convention particulière.

Le fait que l'OT ne se prévale pas, à un moment donné, d'une des dispositions des CGV ne pourra être interprété comme valant renonciation par elle-même à se prévaloir ultérieurement de l'une de ces dispositions.

Dans le cas où l'une des dispositions des CGV serait déclarée nulle ou sans effet, cette disposition serait réputée non écrite, sans que cela n'affecte la validité des autres dispositions, sauf si la disposition déclarée nulle ou sans effet était essentielle et déterminante.

Sont également applicables à l'offre et à la fourniture des prestations, les conditions spécifiques des partenaires indiquées sur le descriptif de la prestation et sur la confirmation de réservation. L'acte d'achat et/ou de réservation signifie l'acceptation des conditions spécifiques des partenaires. Les conditions générales de vente de l'Office de Tourisme Mayenne Co priment sur celles des différents partenaires ou prestataires.

## Définitions

**Groupe** : ensemble de personnes qui voyagent en groupe et appartiennent à une même structure (association, club, comité d'entreprise, groupe affinitaire, famille, tribu...). Pour ce type de groupe, le séjour fait l'objet d'une contractualisation unique entre le groupe et l'Office de Tourisme Mayenne Co.

**Client** : personne physique ayant la qualité de consommateur ou de non-professionnel au sens du code de la consommation, ou de voyageur au sens du code du tourisme, qui contracte avec l'Office de Tourisme Mayenne Co dans le cadre des présentes CGV.

**Prestation** : service de voyage ou forfait touristique au sens de l'article L. 211-1 du code du tourisme.

**Circonstances exceptionnelles et inévitables** : tout événement qui crée une situation échappant au contrôle de l'Office de Tourisme Mayenne Co comme du voyageur et dont les conséquences n'auraient pas pu être évitées même si toutes les mesures avaient été prises empêchant ainsi l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

**Contrat à distance** : tout contrat conclu entre un professionnel et un consommateur, dans le cadre d'un système organisé de vente ou de prestation de services à distance, sans la présence physique simultanée du professionnel et du consommateur, par le recours exclusif à une ou plusieurs techniques de communication à distance jusqu'à la conclusion du contrat.

**Facture proforma** : la facture proforma est purement informative, elle est générée par le vendeur et porte le titre "Facture Proforma" afin de ne pas être confondue avec une facture définitive.

**Avis de somme à payer** : L'avis des sommes à payer (ASAP), est une demande de paiement émise par le Trésor Public aux usagers. Ce document porte les informations nécessaires afin de régler votre créance. L'OT MC étant un EPIC, le client recevra un ASAP pour paiement des prestations vendues par l'OT

## 1. Description des prestations

### 1.1 Prestations vendues

L'ensemble des prestations vendues par l'Office de Tourisme Mayenne Co sont consultables sur simple demande de la brochure spéciale groupes, auprès de l'Office de Tourisme Mayenne Co.

Ces prestations rassemblent des visites culturelles ou patrimoniales, restauration, hébergement, activités et animations touristiques, etc....

### 1.2 Prix des prestations et conditions tarifaires

Le prix des prestations proposées s'entend en euros, TTC.

Les prix incluent les prestations mentionnées dans le contrat pour une durée déterminée.

Les prix sont indiqués par prestation et par personne. Ils peuvent également être indiqués de manière forfaitaire en fonction du nombre de participants.

En fonction des prestations choisies, des frais d'accompagnement pourront être facturés.

Les prix indiqués ne comprennent pas : le transport, l'assurance annulation, les repas et les boissons (sauf mention contraire), l'accompagnement, ainsi que les dépenses personnelles.

Les prix indiqués au moment de l'inscription ont été établis en fonction des conditions économiques et fiscales en vigueur à la date de l'établissement du devis.

Toutes prestations ajoutées en supplément, et non prévues initialement dans le forfait, seront facturées au client en même temps que la prestation initiale.

Le service commercial de l'Office de Tourisme Mayenne Co est à votre disposition pour étudier et chiffrer ces prestations : nous contacter au préalable.

Les offres promotionnelles proposées ne sont pas cumulables avec d'autres opérations promotionnelles.

Pour les hôtels, les chambres d'hôtes et les hébergements locatifs, les prix annoncés ne comprennent pas le montant de la taxe de séjour (sauf cas mentionnés dans le contrat), qui est calculé en fonction du nombre d'adultes et de nuits.

### **1.3 Révision des prix**

L'Office de Tourisme Mayenne Co s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la réservation mais se réserve le droit de modifier unilatéralement ses prix sous conditions fixées au présent article.

Conformément à l'article L. 211-12 du code du tourisme, le prix pourra ainsi être modifié à la hausse ou à la baisse après validation de la réservation pour prendre en compte l'évolution :

1. Du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie ;
2. Du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports.
3. Des taux de change en rapport avec le contrat.

L'application éventuelle d'une majoration de prix en application de l'alinéa précédent sera notifiée de manière claire et compréhensible au client et assortie d'une justification et d'un calcul, sur support durable, au plus tard vingt jours avant le début des prestations.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Si la majoration dépasse 8 % du prix total du forfait ou du service de voyage, le voyageur peut accepter la modification proposée, ou demander la résiliation du contrat sans payer de frais de résiliation et obtenir le remboursement de tous les paiements déjà effectués.

## **2. Informations précontractuelles**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et/ou à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, sur un support durable des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation ainsi qu'à l'article R. 211-4

du code du tourisme.

Le Client reconnaît de plus, avoir eu communication du formulaire pris en application de l'arrêté du 1er mars 2018 « fixant le modèle de formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours » (annexe 1 des présentes CGV).

Lors de la réservation, le client déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes CGV. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV.

Conformément à l'article L.211.9 du Code du Tourisme, l'Office de Tourisme Mayenne Co se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations figurant sur les éléments constituant ses prestations, auquel cas ces informations seront portées par écrit à la connaissance des intéressés avant la conclusion du contrat.

## **3. Conditions de réservation**

### **3.1 Réservation**

Le Client dispose de plusieurs moyens de réservation des prestations offertes à la vente par l'Office de Tourisme Mayenne Co parmi les suivants :

1. A l'Office de Tourisme auprès du service commercial : le Client, assisté d'un conseiller de l'Office de Tourisme Mayenne Co, choisit la et/ou les prestations qu'il souhaite réserver et procède à la signature du contrat de réservation constitué du devis, des CGV et du carnet de voyage.
2. Par téléphone (02.43.04.19.37) et tout autre moyen de communication : le Client, assisté d'un conseiller de l'Office de Tourisme Mayenne Co, choisit la et/ou les prestations qu'il souhaite réserver et procède à la signature du contrat de réservation.

Pour les hébergements seuls (hôtels ou chambres d'hôte) ainsi que les séjours tout compris, les réservations sont soumises aux délais et conditions d'annulation (voir point 5). Le Client garantit à l'Office de Tourisme Co qu'il dispose des autorisations nécessaires pour valider et conclure le contrat.

L'Office de Tourisme étant une structure publique, un avis des sommes à payer de la part du Trésor Public sera envoyé au client à la fin de la prestation. Le client s'engage à honorer le paiement de toute somme due au titre du contrat.

L'Office de Tourisme MC se réserve le droit de refuser d'honorer une réservation émanant d'un client qui n'aura pas réglé totalement ou partiellement une réservation précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Pour toute réservation d'hébergement, il est demandé au client d'informer l'un des agents de réservation ou de prévenir directement l'hébergeur de son heure d'arrivée. Sans manifestation de la part du client au sujet de son heure d'arrivée, la réservation ne pourra être garantie au-delà de 18h (no-show).

### ***3.2 Modalités de réservation***

L'Office de Tourisme Mayenne Co adresse au client par courriel (ou courrier le cas échéant) un contrat de réservation comprenant un devis et un carnet de voyage indiquant le contenu des prestations.

Celui-ci est à adresser signé et daté par courriel (ou courrier le cas échéant) à l'Office de Tourisme Mayenne Co.

Au préalable l'Office de Tourisme Mayenne Co s'assure de la disponibilité auprès du prestataire.

### ***3.3 Confirmation de réservation***

14 jours avant la prestation, le client communique à l'Office de Tourisme Mayenne Co le nombre définitif de participants.

Préalablement à cette confirmation, la demande est considérée comme une option.

A réception du nombre définitif de participants, l'Office de Tourisme Mayenne Co adresse au client par courriel (ou courrier le cas échéant) une facture proforma informant de la somme due (qui donnera lieu à un ASAP).

7 jours avant la prestation, l'Office de Tourisme Mayenne Co adresse au client les bons d'échanges correspondant aux prestations réservées.

## **4. Conditions de paiement**

### ***4.1 Echancier***

14 jours avant la prestation, l'Office de Tourisme Mayenne Co émet un titre de recette de la somme due, auprès du Trésor Public de Mayenne, correspondant à la facture proforma partagée au client.

Le Trésor Public de Mayenne adresse alors au client un avis de somme à payer de la somme due.

### ***4.2 Moyens de paiement***

L'avis des sommes à payer porte les informations nécessaires afin de régler la créance :

1 PAR VIREMENT BANCAIRE vers le compte bancaire indiqué sur l'ASAP

2 PAR CARTE BANCAIRE au guichet du Centre des Finances Publiques

3 PAR CHÈQUE à l'ordre du Trésor Public indiqué sur l'ASAP

### ***4.3 Délai de paiement***

A compter de la réception de l'Avis de somme à payer, vous disposez d'un délai de trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées sur l'avis.

## **5. Conditions d'annulation**

### ***5.1 Annulation du fait du client***

Conformément à l'article L. 211-14, I du Code du Tourisme, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début de la prestation, en respectant la procédure et les conditions de remboursement suivantes :

- Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel à l'Office de Tourisme Mayenne Co dans les meilleurs délais.

- Les frais de résolution/annulation des prestations sont établis comme suit, sauf indications particulières contractuelles :

| Délai d'annulation avant le début du séjour | Frais d'annulation (en % du montant total de la prestation) | Frais d'annulation - prestation restauration (en % du montant total de la prestation) |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Entre 30 et 15 jours                        | Pas de frais                                                | Pas de frais                                                                          |
| Entre 14 et 9 jours                         | Pas de frais                                                | Pas de frais                                                                          |
| Entre 8 et 4 jours                          | 50%                                                         | 100%                                                                                  |
| Moins de 3 jours et no-show                 | 75%                                                         | 100%                                                                                  |

D'une manière générale, un départ anticipé ou une arrivée tardive ne donneront lieu à aucun remboursement.

Ces frais d'annulation ne seront pas dus si le contrat est résilié à la suite de circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci et ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat. Dans ce cas, l'Office de Tourisme Mayenne Co procédera au remboursement intégral des paiements effectués, sans toutefois entraîner de dédommagement supplémentaire.

## 5.2 Annulation du fait de l'Office de Tourisme

Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel dans les meilleurs délais.

Le client aura droit au remboursement de la prestation ainsi qu'à une indemnisation supplémentaire selon les conditions énoncées ci dessous, qui correspond à celle qu'aurait dû supporter le client si la résiliation du contrat était intervenue de son fait, dans le cadre de l'article 5.1 des présentes conditions générales de vente. Conformément à l'article L. 211-14, III du Code du Tourisme, l'annulation par l'Office de Tourisme Mayenne Co ne peut donner lieu à une indemnisation supplémentaire, si :

1) Le nombre de personnes inscrites pour la (ou les) prestation(s) ou le forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que l'Office de Tourisme Mayenne Co notifie la résolution du contrat au client dans le délai fixé par le contrat, et au plus tard :

- 20 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée dépasse 6 jours,
- 7 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est de 2 à 6 jours,
- 48 heures avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours.

2) L'Office de Tourisme Mayenne Co est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables. Dans ce cas, l'Office de Tourisme Mayenne Co notifie par courriel ou par tout écrit la résiliation du contrat au voyageur dans les meilleurs délais avant le début du voyage ou du séjour.

## 6. Conditions de modification

### 6.1 Modification du fait du client

Toute modification doit faire l'objet d'un accord préalable avec l'Office de Tourisme Mayenne Co. Chaque demande étant traitée de façon personnelle. La modification de réservation pourra engendrer des coûts supplémentaires. Pour pouvoir être prise en compte, toute modification de réservation demandée par le client doit être signalée par e-mail au moins 7 jours avant le début du séjour et expressément acceptée par l'Office de Tourisme Mayenne Co.

Tout séjour abrégé ou non consommé du fait du client, ou commencé en retard du fait du client ne donnera droit à aucun remboursement.

L'Office de Tourisme Mayenne Co s'engage vis-à-vis du client uniquement sur les prestations vendues.

Ne sauraient engager la responsabilité de l'Office de Tourisme Mayenne Co :

- toute prestation souscrite par le client en dehors de celle facturée par l'Office de Tourisme Mayenne Co;
- toute modification des prestations à l'initiative du client.

## **6.2 Modification du fait de l'Office de Tourisme**

L'Office de Tourisme Mayenne Co a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du contrat après sa conclusion et avant le début de la prestation touristique, et ce sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

Si l'Office de Tourisme Mayenne Co est contraint de modifier unilatéralement une des caractéristiques principales du contrat au sens de l'article R. 211-4 du code du tourisme, qu'il ne peut satisfaire aux exigences particulières convenues avec le client, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le client dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable : des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ; du délai raisonnable dans lequel le client doit communiquer à l'Office de Tourisme Mayenne Co la décision qu'il prend ; des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ; s'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résilié et que le client n'accepte pas d'autre prestation, l'Office de Tourisme Mayenne Co remboursera tous les paiements effectués par celui-ci ou en son nom dans les meilleurs délais, et au plus tard quatorze jours après la résiliation du contrat.

## **7. Assurances et garanties**

### **7.1 De l'Office de tourisme**

L'Office de Tourisme Mayenne Co a souscrit une assurance responsabilité civile "Organisateur de voyage" auprès de GAN ASSURANCES – Bruno JUBIN– 6 Boulevard Anatole France – 53100 MAYENNE – Contrat N° 04924347/2002. Ce contrat comporte des garanties conformes aux dispositions prévues aux articles L211-18§II et R211-35 à R211-40 du Code du Tourisme.

L'Office de Tourisme Mayenne Co a souscrit une garantie financière auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION – 3 Place Marcel Paul – 92000 NAN-TERRE

### **7.2 Du client consommateur**

L'Office de Tourisme Mayenne Co attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès d'un organisme de son choix, couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes. Le client est responsable de tous les dommages résultant de son fait, il est invité à souscrire un contrat d'assurance de responsabilité civile.

## **8. Responsabilité**

### **8.1 De l'Office de tourisme**

L'Office de Tourisme Mayenne Co est responsable de plein droit des prestations touristiques contractées dans le cadre des présentes conditions générales de vente.

L'Office de Tourisme Mayenne Co peut toutefois s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au client, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16.

Conformément à l'article L 211-17, IV du code du tourisme, le montant des éventuels dommages-intérêts que l'Office de Tourisme Mayenne Co serait condamné à verser au client pour quelque cause que ce soit, sera limité à trois fois le prix total hors taxes des prestations, à l'exception des préjudices corporels et des dommages causés intentionnellement ou par négligence.

En aucun cas, l'Office de Tourisme Mayenne Co ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation de ces contrats par des tiers ou à des fins autres que touristiques.

De même, l'Office de Tourisme Mayenne Co n'est en aucun cas responsable de la perte, vol ou détérioration des biens du client lors des activités ou des déplacements. Les clients sont placés sous leur responsabilité pour l'observance des règles de prudence et de respect de la réglementation. Les enfants mineurs sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs. Tout comportement inapproprié peut donner lieu à un refus de la prestation ou à l'expulsion immédiate durant la visite ou le circuit.

### **8.2 Du client consommateur**

Le Client consommateur ou non professionnel doit communiquer à l'Office de Tourisme Mayenne Co les vices et/ou défauts de conformité dans les meilleurs délais à compter de la fourniture des services, conformément à l'article L. 211-16 II du code du tourisme. Cette communication doit se faire, pièces justificatives à l'appui, de préférence dans un délai de 7 jours suivant la fin des prestations, afin que l'Office de Tourisme Mayenne Co puisse enquêter sur le trouble et apprécier la réalité des défauts allégués de façon efficace et dans l'intérêt des deux parties.

Les défauts et/ou vices constatés donneront lieu à rectification, substitution, réduction de prix ou remboursement dans les meilleurs délais, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés.

En cas de proposition de l'Office de tourisme d'une prestation de remplacement ou d'une réduction de prix, le voyageur ne peut refuser les autres prestations proposées que si elles ne sont pas comparables à ce qui avait été prévu dans le contrat ou si la réduction de prix octroyée n'est pas appropriée.

La garantie de l'Office de Tourisme Mayenne Co est limitée au remboursement des services effectivement payés par le Client consommateur ou non professionnel et l'Office de Tourisme Mayenne Co ne pourra être

considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles ou inévitables.

Conformément à l'article R 211-6, 4° du code du tourisme, le Client peut contacter rapidement l'Office de tourisme aux coordonnées figurant à l'article « Désignation du vendeur » des présentes conditions générales de vente, afin de communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le Client est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage

### **9. Protection des données**

Dans le cadre de son activité de vente de prestations touristiques, l'Office de Tourisme Mayenne Co met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel.

A ce titre, l'Office de Tourisme Mayenne Co collecte les données à caractère personnel suivantes : prénom, nom, civilité, adresse postale, adresse courriel, numéros de téléphone, composition du groupe, particularités notées au contrat, modalités de paiement.

L'Office de Tourisme Mayenne Co est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de l'inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Le client peut à tout moment se désinscrire en adressant un e-mail en justifiant de son identité.

Conformément à l'article 12 du RGPD, le client bénéficie du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de ses données le concernant qu'il peut exercer auprès du responsable du traitement des données par e-mail à l'adresse suivante : [bonjour@mayenneco-tourisme.fr](mailto:bonjour@mayenneco-tourisme.fr)

Sauf avis contraire de sa part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de ses données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour faire parvenir au client diverses documentations précitées.

Le client dispose également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr>).

Les informations communiquées par le client à l'occasion de sa réservation ne seront transmises à aucun tiers autre que le fournisseur de l'hébergement réservé. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de l'Office de Tourisme Mayenne Co et l'hébergeur pour le traitement de la réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients.

Pour toute réservation, nous nous engageons à protéger les informations personnelles du client. Toutes les transactions bancaires sont sécurisées, l'Office de Tourisme Mayenne Co ne conserve donc aucune information liée aux moyens de paiement dans ses bases de données.

## 9. Litiges et réclamations

Toute réclamation relative à une prestation délivrée sous la responsabilité de l'Office de Tourisme Mayenne Co dans le cadre de l'exécution du contrat conclu avec le client, doit être formulée à l'Office de Tourisme Mayenne Co par lettre recommandée avec AR, de préférence dans les 10 jours suivant la date de réalisation de la prestation, à l'adresse suivante :

Office de Tourisme Mayenne Co - 2 quai Waiblingen - 53100 MAYENNE

e-mail : [bonjour@mayenneco-tourisme.fr](mailto:bonjour@mayenneco-tourisme.fr)

En cas de réclamation, les parties tenteront de trouver un accord amiable.

Le Client, en cas de contestation, peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple).

Le Client peut ainsi saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (<https://www.mtv.travel/> ou à MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17) dans le cas où la réponse apportée par l'Office de Tourisme Mayenne Co au client sur sa réclamation est jugée insuffisante ou restée sans réponse au bout de 60 jours.